



Ligue Poitou-Charentes

Compte rendu de la réunion du comité directeur du lundi 5 juillet 2010 à Ménigoute

Membres présents : J. Aymé, P. Bonnaud, C. Champcourt, Y. Charrier, L. Darfeuille, F. Dussauze, E. Ferchaud, V. Glangetas, S. Gourdon, P. Henri, C. Lainé, B. Lannuel, M. Sabathé, A. Salmon, C. Salmon, F. Torre, G. Valantin, F. Watrin.

Assistent : D. Gallois, M. Martin.

Absents excusés : D. Desroches, J. Girardeau, Th. Godeau, J. Grellier, G. Pestel, A. Pignoux, J.J Provost.

Les comptes rendus du comité directeur de la ligue sont disponibles sur le site internet de la ligue, à l'adresse suivante:

www.poitou-basket.fr

Onglet « la ligue »

Rubrique « les PV's du Comité Directeur »

Adoption du compte rendu du comité directeur du 25 mai 2010 :

Page 6/13 Tour de table, Y. Charrier, modifier le texte de la manière suivante : inclure dans les règlements « inscrire le nom du/de la responsable de salle au verso de la feuille de match».

Après cette précision, le compte rendu du comité directeur du 25 mai 2010 est adopté à l'unanimité des membres présents.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Compte rendu de la réunion de zone à Poitiers le 19 juin 2010 : le compte rendu « officiel » fait état d'une situation sans problème. Il semble que les demandes n'ont pas été prises en compte, en particulier de la part des présidents de comités. Souhait des présidents de comités d'être réunis sur un thème particulier.

A l'occasion de la réunion de zone des 19/20 juin à Poitiers, les réservations au niveau de l'hôtel n'ont absolument pas été respectées, ce qui a engendré une situation délicate à gérer. Une lettre sera adressée à la zone.

Assemblée générale de la fédération à Limoges : trois médailles d'or ont été décernées à des licenciés du Poitou-Charentes : Catherine ROUFFAUD du CD 16, Dominique SALBREUX du CD 17, Dominique SEUREAU du CD 86.

Fonctions du comité directeur :

Bernard Lannuel : président de la commission technique.

Catherine Champcourt : statut de l'entraîneur, intendante de la CRAMC, camp d'été arbitre.

Claude Lainé : référent sur les TIL.

Gérard Valantin : commission communication

Jean Jacques Provost : délégué TIC, CIC, intègre la commission technique.

Eric Ferchaud : en qualité de président du comité des Deux-Sèvres, intègre le comité de réflexion avec les trois autres présidents de comités.

Transversalité avec la CRAMC, la commission sportive et la commission technique, pour leur permettre de se rencontrer.

LE TOUR DES COMMISSIONS

COMMISSION SPORTIVE

* Tournois qualificatifs aux championnats régionaux jeunes :

5 septembre : 1^{er} tournoi qualificatif pour les cadets

12 septembre : 2^{ème} tournoi qualificatif pour les cadets, tournois qualificatifs pour les minimes masculins, les benjamins, les cadettes, les minimes filles et les benjamines.

Le nombre important d'équipes cadets engagées appelle des réflexions. Quand les poules des championnats régionaux jeunes sont passées à 12, 6 en 1^{ère} division et 6 en 2^{ème} division, on voulait du qualitatif et non du quantitatif. Il serait bon de limiter le nombre d'engagements. A voir dans les comités avec les CTF. Par contre il n'est pas forcément inintéressant de s'inscrire pour voir le niveau. Pour s'inscrire, il faut avoir le potentiel et pouvoir assurer la pérennité. C'est aussi préserver les championnats départementaux.

* Le calendrier sportif senior est validé.

* Harmonisation des horaires : taux de réponses suite à l'envoi du projet :

18 réponses au total sur les 54 clubs interrogés, soit 33,3% de réponses.

Les principales réponses

15 clubs défavorables complètement ou en partie

13 clubs auront de gros problèmes de disponibilité de salle

7 clubs pensent que le dimanche matin n'est pas approprié pour des jeunes, surtout en région.

5 clubs expliquent qu'ils auraient des soucis d'encadrement car les coachs sont souvent investis dans plusieurs équipes en tant que joueur ou entraîneur.

5 clubs s'inquiètent des implications financières avec la fin des doublés en arbitrage.

2 clubs pensent que les justificatifs obligatoires pour obtenir une dérogation seront une perte de temps et une augmentation de la « paperasse » à gérer.

5 clubs souhaitent organiser librement leurs horaires mais tenteront au maximum de suivre la proposition de la Ligue.

3 clubs sont favorables à la proposition

Un club demande d'imposer progressivement des horaires

Un autre propose de mettre plus de match le samedi après midi.

Ce projet doit être à travailler avec les comités départementaux, parce qu'il y aura des incidences à leur niveau.

* Coupe de la ligue : toujours uniquement pour les minimes filles et garçons.

SECRETARIAT GENERAL

Les calendriers seniors vont paraître dans l'annuaire, vont être mis sur le site internet et envoyés par mail aux clubs.

Il n'y aura pas d'édition « papier » des calendriers jeunes.

13 juillet : relecture finale de l'annuaire.

Portes ouvertes du samedi 18 septembre : les tracts seront prêts fin août. 44 clubs sont inscrits.

Le secrétariat administratif à Ménigoute ne fermera pas pendant l'été.

COMMISSION TECHNIQUE

Formation du joueur

- * Le TIC s'est bien passé. Une bonne génération en filles.
- * Camp inter ligues : 2 garçons sont retenus, Mathieu HESTIN et Kévin NAUDEY, et 2 filles également Alice VERINE et Doriane DAIGRE. Ils participeront au camp inter zones.
- * TIL des 4, 5 et 6 mars 2011 : il aura lieu au CREPS de Boivre.

Formation des cadres

- * Rassemblement de Début de Saison : on s'oriente vers de la pratique.
- * Les pré inscriptions sont parties.
- * Evaluation des Initiateurs :
 - Le 14 mai en 16 pour 16 et 17
 - Le 21 mai en 79 pour 79 et 86
- * Evaluation EJ le 23 avril au CREPS.

CRAMC

La CRAMC s'est réunie le 16 juin (voir compte rendu en annexe)

Stage zone en septembre 2011

Annuaire : les comités constatent que les listes des arbitres demandées aux CDAMC en juin subiront des modifications, et ne seront pas exactes en septembre. Elles seront intégrées dans l'annuaire avec une information précisant qu'elles seront sur le site et actualisées chaque semaine. Un support papier est quand même demandé. Il est utile quand on est dans un gymnase et qu'il faut donner une information de dernière heure ou appeler quelqu'un, un arbitre par exemple.

CRAMC, COMMISSION SPORTIVE, COMMISSION TECHNIQUE

Ces trois commissions se sont réunies le 24 juin pour mettre en place un nouveau fonctionnement (voir compte rendu en annexe).

COMMISSION COMMUNICATION

La parution de l'annuaire est prévue à partir du 28 août.

Le nouveau PBI est prévu à partir du 28 août.

A l'occasion d'une rencontre, une personne a dit n'être jamais allée sur le site internet de la ligue. Certes le site peut paraître un peu « rigide », mais le souhait est d'éviter les commentaires.

On essaie de mettre un maximum de renseignements pratiques dans le but d'être utile.

Gérard Valantin rejoint la commission communication.

COMMISSION DISCIPLINE

Suite à un arrêt, un nouveau membre va être consulté.

CSRQ

Il conviendrait de faire une distinction plus claire des différentes formes de compétitions dans les règlements (championnats, coupe, tournoi qualificatif).

Nouvelle catégorie d'âge : les juniors. La mise en place éventuelle de telles compétitions au niveau de la ligue pour 2011/2012 nécessite une réflexion préalable.

COMMISSION FORMATION

* Rassemblement de début de saison du samedi 11 septembre 2010

Accueil des participants entre 8h30 et 9h00 : il faut 2 personnes par table à l'accueil.

CD 16 : A. Salmon, C. Salmon

CD 17 : Y. Charrier, B. Lannuel

CD 79 : P. Henri

CD 86 :

Elus et commission formation : J. Aymé

Arbitres : Ch. Guitard, M. Sabathé, F. Watrin

Entraîneurs : C. Champcourt, G. Pestel

* Lutte contre les incivilités, les violences et le racisme.

Démarche de la DDCS 17, par délégation de la DRJSCS : réalisation d'un observatoire régional Poitou-Charentes des violences et incivilités constatées dans les sports collectifs (basket, foot, hand, rugby) pendant la saison 2009/2010.

Cet observatoire est destiné à « mesurer » les résultats des actions entreprises. Des tableaux récapitulatifs ont été construits par la DDCS 17 et les 4 disciplines à partir d'états utilisés par le foot (voir annexes).

Dans un premier temps, cet observatoire :

Ne concernera que les incivilités et violences à l'égard des arbitres.

Recensera uniquement les éléments statistiques à partir des rapports des 5 commissions de discipline (4 CD + ligue)

Calendrier de mise en œuvre

Juillet / août 2010

Recueil des données statistiques par les Ligues (recherche des éléments statistiques à partir des rapports des 5 commissions de discipline, 4 CD + ligue)

Commentaires du président de ligue

Composition de la couverture à partir des images (logo et arbitres) fournies par les

Ligues

1ère Semaine de Septembre : retour des données statistiques à la DDCS 17

Septembre : analyse et traitement des données par la DDCS 17

Octobre

Réunion de la DDCS 17 avec les 4 disciplines

Mise en forme du document par l'imprimeur

Novembre : parution du document et communication

* Formation commune arbitre/entraîneur

Dans le cadre de cette formation, les formateurs souhaitent pouvoir s'appuyer sur des vidéos, comme par exemple des vidéos de rencontres d'excellence région ou de matches de championnats régionaux jeunes. A l'occasion du TIL de juin au CREPS, un papa de joueur du Poitou-Charentes a filmé. Il lui a été demandé si la ligue pourrait avoir une copie du film. La réponse positive a été spontanée. Contact va être pris avec ce parent et un paquet de DVD va lui être remis.

TRESORERIE / FINANCES

* Un souci avec un garçon qui a quitté le pole le 11 juin, parce qu'il avait terminé ses cours. Les parents demandent le remboursement pour les trois dernières semaines. La démarche est en cours avec le CREPS.

* En juillet 2010, versement du montant des amendes de la charte de l'arbitrage aux comités départementaux.

Certes, les amendes relatives à la charte de l'arbitrage sont reversées, comme prévu, aux comités départementaux, mais les frais occasionnés par le contrôle de la charte, essentiellement des frais de déplacement, sont à la charge de la CRAMC. Quand la CRAMC va en réunion de zone, c'est la CRAMC qui paie. Il est proposé que les frais engagés à l'occasion du contrôle de la charte soient pris à part égales par les cinq entités. Proposition validée.

En CD 17, les amendes de la charte sont transformées en « ticket formation ».

* Dérogation à moins de 30 jours avant la rencontre : la pénalité financière est proposée à 50 €, compte tenu des incidences importantes en matière de gestion. Vote : Contre : 0, Abstention : 1, Pour : 17.

* Les président(e)s de commission sont invité(e)s à fournir d'une part des devis préalablement à un engagement financier, et d'autre part leur budget prévisionnel pour 2011/2012 pour le 21 mars 2011.

LE TOUR DES COMITES

CD 16

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Prochaine réunion du comité la semaine prochaine

Les calendriers jeunes en version « papier » sont bien utiles.

CD 17

La présidente sera absente au Rassemblement de Début de Saison le samedi 11 septembre et au premier comité directeur de ligue.

CD 79

L'information d'un éventuel déménagement du secrétariat administratif intéresse le comité des Deux-Sèvres. Il serait bien que le comité soit associé à cette étude.

CD 86

Prochaine réunion du comité mercredi prochain.

TOUR DE TABLE

Y. Charrier :

Les mutations : chaque dossier de mutation ne doit concerner qu'un seul licencié. Autant d'envois que de demandes. De plus, les dossiers doivent être complétés dans les 15 jours après le premier envoi.

Autre problème, la validation des récépissés par la Poste.

Affiliation : voir le dossier qui accompagne la demande d'affiliation.

M. Sabathé : informer les comités sur les problèmes rencontrés avec certaines mutations, de manière à harmoniser les réponses faites et leur suivi.

P. Bonnaud : l'assemblée générale de la ligue aura lieu dans la Vienne la saison prochaine. Est-ce qu'il y a un cahier des charges pour pouvoir faire le point avec le ou les clubs candidats ? Oui. Merci de l'envoyer au comité.

Le président
A. Salmon

Le secrétaire général
J. Aymé

**PROCHAIN COMITE DIRECTEUR
LE LUNDI 6 SEPTEMBRE 2010
A 19H15

AU SIEGE DE LA LIGUE A MENIGOUTE**

ANNEXES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES COMMISSIONS CS/CRAMC/CT

LE JEUDI 24 JUILLET 2010 A FRONTENAY ROHAN ROHAN

Présents : Cathy Champcourt, Patrick Henri, Bernard Lannuel, Sylvette Gourdon, Mathieu Martin, François Watrin.

Cette première réunion de concertation a pour but d'améliorer le fonctionnement et les interactions des trois principales commissions que sont la CS, la CT et la CRAMC.

Il est convenu de faire une réunion en début de saison, une autre à la fin des matches aller, une troisième aux vacances de février et une dernière en fin de saison, afin de faire le point et de continuer à améliorer le fonctionnement de ces commissions.

1. CRAMC :

➤ **Organigramme 2010-2011**

Président

François Watrin

Vice-président

Chargé de la Zone
Jacky Grellier

Vice-président

Chargé de la Ligue
Philippe Méjean

Responsable Technique

Dominique Seureau

Répartiteurs

Michel Sabathé et Christine Guitard

Secrétaire

Pierre Bonnaud

Responsable Technique OTM

???

Répartiteur OTM

Jack Aymé

Responsable Camp d'été / formation commune / Intendances stages

Cathy Champcourt

➤ **Contrôle des absences**

Il sera effectué par Pascale qui transmettra ses conclusions à Michel Sabathé

➤ **Charte de l'arbitrage**

- Le contrôle à priori se fera en octobre 2010, en même temps que le contrôle du statut de l'entraîneur.
- Le contrôle à posteriori s'effectuera les 5 et 6 mars 2011.

2. COMMISSION SPORTIVE :

➤ **Organigramme 2010-2011**

Président

Patrick Henri

Vice-présidente

Sylvette Gourdon

Vérificateur feuilles jeunes

Cathy Champcourt

Vérificateur feuilles seniors

Stéphane Girardeau

Vérificateurs de la saisie des horaires

Jacky Grellier et Patrick Henri

➤ Vérification des feuilles de match

Pascale devra vérifier :

- Les numéros de licences
- Les dates de qualification
- Le verso de la feuille pour les éventuelles annotations
- Tenir à jour le fichier des brûlés et des fautes techniques

Les vérificateurs de feuilles devront contrôler :

- Les numéros de licences
- Les dates de qualification
- Le statut de l'entraîneur
- Les fautes techniques et disqualifiantes
- Le verso de la feuille pour les éventuelles annotations

Le travail sera donc initié par Pascale, qui transmettra ses fichiers aux deux vérificateurs au plus tard le jeudi suivant les rencontres afin de doubler le contrôle.

Le retour au président de la CS devra avoir lieu au plus tard 9 jours après la date des rencontres.

➤ Vérification de la saisie des horaires des rencontres

Les vérificateurs contrôlent si les clubs ont saisi les horaires dans les délais, soit au moins 30 jours avant la date des rencontres. Ils envoient un rappel par mail aux clubs concernés 5 jours avant l'échéance, avec copie au président de la CS.

➤ Les dérogations

- Les demandes de dérogations seront gérées par Sylvette Gourdon
- Pour chaque demande de dérogation à moins de 30 jours, il sera obligatoire de présenter un justificatif
- Pour chaque dérogation à moins de 30 jours, une amende de 50 € sera appliquée au club demandeur. (Cette mention sera à porter en GRAS sur les calendriers)
- Pour mettre ces décisions en application, il faut modifier l'article 18 des règlements de la Ligue

➤ Gestion des rencontres le week-end

Patrick Henri sera la personne à contacter, sur téléphone portable uniquement, en cas de souci lors des week-ends de matchs

3. COMMISSION TECHNIQUE :**➤ Organigramme 2010-2011****Président**

Bernard Lannuel

Vice-présidente

Cathy Salmon

Gestion de la base de données**entraîneurs**

Alain Pignoux

Gestion des labels

Justine Girardeau

Délégué CIC/TIC

Jean-Jacques Provost

➤ **Base de données**

Il serait souhaitable que cette base de données soit saisie sur FBI afin de pouvoir l'utiliser de manière plus systématique et d'en faire un véritable outil pour la Ligue.

➤ **CIC/TIC**

Le délégué aux CIC et TIC devra apporter une aide à l'organisation mais également être présent sur place pour représenter la Ligue et s'assurer que tout se déroule bien.

➤ **TIL**

Il est souhaité de moins solliciter André Lahondère pour le poste de chef de délégation. En effet, après de longs et loyaux services, il est important de le soulager de cette fonction. Il lui sera donc proposé d'être Chef de délégation adjoint afin de faciliter la transition avec le nouveau responsable.

Claude Lainé sera sollicité pour savoir si cette fonction l'intéresse.

Il serait également souhaitable (mais peut être difficile à réaliser) d'avoir la présence d'un entraîneur ou d'un chef de délégation féminin sur chaque TIL afin de gérer plus facilement nos équipes filles.

Dates des TIL pour 2010-2011 :

- Du 29 au 31/10/10 : Pays de la Loire TIL 96
- Du 4 au 6/03/11 : Poitou-Charentes TIL 97
- Du 28 au 30/04/11 : Basse Normandie TIL 96
- Du 17 au 19/06/11 : Bretagne TIL 98

➤ **Formation de joueurs**

Gwenaël Pestel est le référent de la formation du joueur avec l'aide de Christophe Pontcharraud et la participation des CTF départementaux.

➤ **Formation de cadres**

David Gallois est le référent de la formation des cadres avec l'aide des CTF départementaux, de Gwenaël Pestel et de Christophe Pontcharraud

➤ **ETR**

Bernard Lannuel souhaite que les ETR se déroulent avec la présence systématique d'un élu. L'élargissement de l'ETR est également souhaité en fonction des sujets abordés.

➤ **Contrôle du statut de l'entraîneur**

- Un premier contrôle à priori se déroulera en même temps que celui de la charte de l'arbitrage fin octobre 2010. Les anomalies déclencheront une alerte envers les clubs
- Un deuxième contrôle aura lieu en janvier. Une lettre de rappel et de demande d'explication sera envoyée.
- Les éventuelles sanctions seront validées en Comité Directeur sur proposition de la CT et envoyées en avril (fin de mois). Les pénalités seront effectivement appliquées aux clubs non en règle.

La prochaine réunion aura lieu le 16/09/2010

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA CRAMC
DU MERCREDI 16 JUIN 2010
A FRONTENAY ROHAN ROHAN**

Présents : J. Aymé, P. Bonnaud, L. Bougeois, C. Champcourt, S. Clochard, A. Girardeau, Ch. Guitard, F. Laurantin, Ph. Mejean, M. Sabathé, D. Seureau.

Absents excusés : J. Grellier.

BILAN DE LA SAISON

* F.F.B.B : en raison du changement d'organisation de la fédération avec les pôles, les rapports avec la fédération se sont considérablement complexifiés, et pour ce qui nous concerne, avec la CFAMC. Pour exemple le problème rencontré avec le contrôle à posteriori de la charte de l'arbitrage du comité de la Vienne Les états envoyés en temps et en heure ne sont pas parvenus au bon service qui les a réclamés. Malgré un nouvel envoi, toujours introuvables dans les services fédéraux. Il s'ensuit des prises de décision fédérales abruptes, des échanges téléphoniques heureusement avec des correspondants bénévoles agréables et compréhensifs pour finalement solutionner une situation en pratiquement 8 heures de temps alors qu'avant il n'y avait pas de problème. Deuxième exemple, le 2^e niveau national aura lieu fin juillet. Non seulement les convocations ne sont pas encore parties mais il y a discussion pour savoir quel pôle de la fédération sera l'expéditeur. En conclusion, on est dans un système dangereux.

* Zone ouest :

Il n'y a plus de référent arbitre. Eric Grolleau a été remercié pour des raisons « politiques » et non de compétence sportive.. Vendredi à l'occasion de la réunion de la zone, il devrait y avoir un nouveau responsable.

Le référent OTM de zone est démissionnaire.

* Ligue

Bilan des stages :

Les observations des entraîneurs sur les CF et les R 1 se sont avérées très utiles. Saison moyenne dans l'ensemble pour ce groupe, mais avec deux surprises agréables.

Il manque 1 voire 2 arbitres en championnat de France.

Benoit Charruyer a fait un très bon stage de 1^{er} niveau. Il monte en CF 2.

En 2^e probable, pour Mickaël Mouton il est souhaitable qu'il attende un peu avant d'envisager intégrer le groupe CF 2.

La question est alors de savoir si on monte le 1er potentiel de CF 3 ou si on fait monter un arbitre « chevronné » du groupe R 1. Après discussion c'est Arturo Véga Ortiz qui intègre le groupe CF 2.

GROUPE DES ARBITRES

La démarche consiste à créer un groupe supplémentaire pour parvenir à des groupes plus cohérents et faciliter les désignations. Les « montées » et les « descentes » sont argumentées et facilitées grâce aux fiches d'observation des entraîneurs. Les groupes seront complétés si possible par des jeunes potentiels. On ira chercher en dessous en cours de saison.

Le groupe est composé actuellement de 111 arbitres (18 en CD 16 ; 25 en CD 17 ; 36 en CD 79 ; 32 en CD 86).

Le CF 3 est un groupe de transition avec un maximum de 3 ans.

A ce moment de la réunion, le président de la CRAMC exprime sa satisfaction et ses remerciements au groupe et aux CDAMC qui ont fait un gros travail. « Je suis content de vous, ça bosse dans vos CDAMC, ça bouge, c'est bien, on voit des jeunes ».

Les fiches de renseignements vont être envoyés aux arbitres. Il est demandé d'y faire figurer un rappel spécifiant que les arbitres doivent **IMPERATIVEMENT ETRE LICENCIÉS** pour arbitrer les matches amicaux de début de saison. Les fiches seront soumises aux CDAMC avant envoi aux arbitres.

Observations des arbitres et leurs conséquences, les « montées » et les « descentes ». Pour permettre une transparence de cette démarche, il est décidé que la CRAMC envoie les tableaux récapitulatifs des observations aux CDAMC qui enverront les résultats aux arbitres concernés. Il est précisé que les arbitres figurent sur ces tableaux qu'à partir du moment où ils ont été observés au moins 3 fois.

Si à la réception de ces tableaux il y a des problèmes, il convient de diriger les arbitres concernés vers Dominique Seureau.

CHARTE DE L'ARBITRAGE

Une modification proposée et adoptée vise à « l'obligation de résultat plafonnée à 3 arbitres ». Philippe Mejean doit proposer une rédaction de cette modification à insérer dans les règlements.

HARMONISATION DES HORAIRES

Le projet est repoussé d'un an. Ce projet concerne la commission sportive.

Par contre, le système actuel des horaires génère des difficultés de gestion à la CRAMC en raison des demandes de dérogations. La CRAMC ne peut plus accepter les demandes de dérogations à moins de 30 jours. Une seule demande et on assiste à une cascade de redésignations. A moins de 8 jours, on ne redésigne plus. Le pire se trouve en avril mai où les demandes de dérogation se multiplient et rendent la vie infernale aux répartiteurs. Il faut faire modifier les règlements ou appliquer les règlements fédéraux, puisque rien de particulier n'est stipulé dans le règlement de notre ligue.

JOURNEE DU 11 SEPTEMBRE

Les entraîneurs et les arbitres seront réunis dans des ateliers par niveau de championnat. Les entraîneurs exposeront ce qu'ils attendent techniquement, ce qu'ils apprennent aux jeunes joueurs en fonction de leur catégorie d'âge. Par exemple, les arbitres ne connaissent pas forcément les exigences au niveau des minimales région, ils ne savent pas sur quelles thématiques techniques ils travaillent. L'arbitrage doit aider la formation, et c'est la raison pour laquelle les différents acteurs participant à la formation doivent être à l'unisson.

On va récupérer des vidéos pour travailler.

On veut développer le dialogue

On forme des joueurs, on forme des arbitres, mais en terme de généralités, sans savoir ce qui est attendu par chacun des acteurs.

L'objectif final est de faire une formation commune avec les arbitres sur les niveaux animateur et initiateur. La formation n'est pas commune sur l'ensemble du cycle, mais ce sont quelques modules qui sont communs. Après, en ligue, c'est plus difficile à réaliser, ne serait-ce qu'au niveau des encadrants. Les encadrants techniques sont salariés alors que les encadrants arbitres sont bénévoles avec les problèmes de disponibilité que ça pose.

Le comité de Charente Maritime propose une formation commune sur l'ensemble de la formation, ce qui permet en fin de cycle d'être animateur et arbitre de niveau départemental en cas de succès. C'est une nouvelle formation sur 5 jours. Il convient de définir les modules.

Le début est proposé le 7 juillet. Ce qui est proposé est considéré comme le Top dans la mesure où ça peut se réaliser, mais c'est difficile.

CALENDRIER

4/5 septembre 2010 : stage zone

11 septembre 2010 : rassemblement de début de saison.

18/19 septembre 2010 : stage CF 3. Problème à surveiller parce que c'est le début des championnats NM 3, NF 1 et NF 2.

CAMP D'ETE ARBITRE

Cathy Champcourt est chargée de son organisation.

STAGE DE ZONE ARBITRES

Il sera organisé par la ligue Poitou-Charentes en septembre 2011.

OTM

Arrêt de Lionel Bougeois en qualité de référent OTM de ligue. Un grand merci pour tout le travail réalisé.

Avant de procéder au remplacement de Lionel Bougeois, il faut attendre de connaître le référent de la zone. Il convient également de savoir ce que l'on attend d'un référent OTM de ligue.

Projet pour la saison prochaine :

A partir de la saison prochaine, les OTM HN seront à la charge de la zone. Les OTM HN seront observés par les observateurs d'arbitres (difficile à faire). A la fin de la saison il y aura 1 descente et 1 montée.

Les clubs formeront eux-mêmes leurs OTM. Les OTM devront être de niveau. La validation sera effectuée par le référent de zone en concertation avec le référent de ligue.

Les désignations seront toujours effectuées.

Les coûts devront être respectés dans la mesure du possible. Certes on sert les budgets, mais la priorité reste à la désignation d'OTM compétents. Il faut envoyer un courrier aux clubs de championnat de France en début de saison pour préciser que « la CRAMC fait un effort pour rester dans les limites du budget alloué, sans pour autant aller contre la compétence des OTM désignés, et en essayant de tenir compte du projet fédéral ».

Formation et nombre d'OTM en ligue : comment faire pour former et conserver des OTM alors qu'il n'y a pas d'obligation aux niveaux départemental et ligue ? La formation doit être assurée par les clubs dans les clubs au départ. Il peut y avoir intervention de la CDAMC et/ou de la CRAMC. Cette intervention est à la charge du club qui en retirera un avantage dans le cadre de la réforme des OTM. L'évaluation sera assurée en fin de saison.

Les 24 secondes en ligue dans les championnats qualificatifs au championnat de France (excellence masculine et féminine) : Il faut être prêt pour la saison 2011/2012., c'est-à-dire au plus tard en septembre 2011.

Les clubs concernés doivent posséder le matériel nécessaire et être en mesure de présenter un opérateur des 24 secondes sur chaque rencontre de ces deux championnats à domicile dès le mois de septembre 2011. Les clubs non encore équipés de ce matériel doivent procéder à l'achat du matériel nécessaire selon une procédure déjà indiquée. Pour être sûr qu'un opérateur des 24 secondes soit disponible, il est prudent d'en former 2. La formation doit être effectuée par une personne compétente. Dès la prochaine saison il faut commencer la formation, soit dans son propre club s'il est équipé, soit dans un club voisin équipé.

La formation devra être programmée pour que les futurs opérateurs des 24 secondes soient prêts en fin de saison prochaine au plus tard. Les OTM en fonction qui peuvent intervenir

dans cette formation doivent tenir compte de leurs désignations officielles qui restent prioritaires dans leur programme.

ADMINISTRATIF

Le président de la CRAMC demande qu'en cas de difficulté, on puisse s'en ouvrir rapidement pour éviter qu'un souci ne devienne un problème.

Nouvelles dispositions pour la délivrance des licences : se référer au site internet de la ligue pour la procédure (surclassement et arbitres de plus de 35 ans).

FORMATION

Dominique Seureau arrête ses fonctions d'arbitre HN, mais continue son activité dans le domaine de la formation pour les deux années à venir de cette mandature. Il propose :

Un regroupement par trimestre dans chaque département des arbitres de championnat de France et les R 1. Ce rassemblement pourrait s'effectuer dans un club ayant une équipe en championnat de France jeunes, pour profiter d'un match.

Un stage de mi saison pour les CF 3 et potentiels sur un TIC par exemple.

Etre disponible à la demande des CDAMC, dans la mesure bien sûr où son emploi du temps lui permet.

Dominique Seureau considère, avec les présidents de CDAMC que les R 2 et R 2-1 sont les arbitres qu'on voit le moins. Il serait intéressant de leur organiser un stage avec éventuellement des potentiels départementaux. On pourrait envisager ce stage en même temps que le stage de mi saison.

Sur le plan de la logistique, Dominique Seureau serait à la charge de la ligue, et les stagiaires à la charge de chaque département concerné.

Il faut associer les formateurs départementaux. Il faut éviter que ce soit toujours les mêmes qui fassent tout.

Dominique Seureau souhaite rencontrer le président de la ligue pour lui présenter ses projets avant de les concrétiser.

QUESTIONS DIVERSES

Note simplifiée concernant les réclamations : cette note a été envoyée la saison passée. Elle devra être revue cette saison.

Rôle des arbitres pendant une rencontre : il y a l'application des règlements, de la technique de jeu, et il y a également la gestion humaine des acteurs du basket. Les constats montrent qu'il y a des progrès à faire dans les domaines administratif et humain. Il faut faire des rappels et envisager des créneaux réservés à ces domaines dans la formation.

TOUR DE TABLE

L. Bougeois : le rôle de référent est délicat et demanderait à ne pas être exercé par une personne « isolée ». Comment procéder par exemple quand on doit répondre pour les montées et les descentes ? On est juge et partie.

Les participants souhaitent remercier Lionel et l'assurer de leur soutien parce qu'il a su exercer « humainement » sa fonction.

D. Seureau : je vais essayer de travailler sur l'engagement que j'ai pris. J'aimerais bien « sortir » 1 arbitre HN le plus rapidement possible. Il faut qu'il connaisse le bonheur qu'apporte cette fonction.

P. Bonnaud : pour le matin du 11 septembre, il faut 2 personnes à l'accueil des arbitres. M. Sabathé et CH. Guitard assureront l'accueil. F. Watrin sera également présent si son travail lui permet.

Ph. Mejean :

La CDAMC 17 met en place les fiches évaluation des arbitres par les entraîneurs sur les championnats départementaux excellence féminin et masculin.

Saison 2010/2011 est-ce que le statut de l'entraîneur sera appliqué ? Une des difficultés consiste à s'assurer que les entraîneurs désignés par les clubs en début de saison sont bien en fonction sur les rencontres concernées. La ligue souhaite mettre en place un contrôle commun des commissions technique, sportive et CRAMC la saison prochaine. Il faut garder le contrôle des feuilles de match fait par les secrétaires de la ligue. Il est très bien fait.

A. Girardeau : regrette le départ de Lionel.

F. Laurantin : la réunion de la CDAMC avec les arbitres de championnat de France et le concours de la CRAMC (François et Jacky) s'est très bien passée et a permis une nouvelle organisation. S. Ray arrête ses fonctions à la CDAMC.

M. Sabathé : merci à Lionel. Merci pour sa participation à la confection de la feuille de marque en sous main qui a été distribuée à tous les clubs.

Fin de la réunion à 23h30